

# Communiqué de l'ADDIP

Bientôt deux mois que les ours sont sortis de leur hibernation et que les prédatiions quotidiennes ont repris sur nos troupeaux, avec leur cortège d'angoisse, de désespérance et de colère pour les éleveurs et bergers concernés.

Dans le cadre du dialogue que le Gouvernement avait souhaité ouvrir au mois de février 2019, nous vous avons fait remonter une série de requêtes et de propositions visant à engager une politique volontariste de gestion de la population ursine, et d'accompagnement du pastoralisme.

Au regard des premiers éléments qui ont filtré au compte-goutte, et parfois dans l'ignorance la plus totale des organisations représentatives de nos territoires, nos requêtes qui demeurent pour nous des préalables à la reprise d'un dialogue, semblent avoir été ignorés. Nous exigeons :

- La proclamation officielle de la fin des réintroductions
- La mise en place d'un plan de décohabitation volontariste, non conditionné, et s'appuyant sur un effarouchement renforcé et préventif, et sur la mise en place d'un test de nourrissage par charniers.
- La structuration d'un plan global d'accompagnement du pastoralisme.

Force est de constater qu'à ce jour, la seule réponse aux revendications unanimes des représentants professionnels ariégeois, réside dans un projet d'arrêté relatif « à la mise en place à titre expérimental de mesures d'effarouchement de l'ours brun dans les Pyrénées pour prévenir les dommages aux troupeaux. »

Nous constatons avec satisfaction qu'au travers de cet arrêté, en préconisant la mise en place d'effarouchements, l'Etat reconnaît enfin ce que nous affirmons depuis 20 ans : les mesures de protection sont inefficaces dans nos territoires ! Si le Gouvernement, au travers de mesures de protection, parvenait à remplir sa mission de protection des troupeaux, nul besoin d'effaroucher...

Au-delà de cette maigre satisfaction, nous sommes révoltés des conditions que le Gouvernement souhaite imposer pour mettre en œuvre cet effarouchement :

- Conditionnement de l'effarouchement à la mise en place de mesures de protection inefficaces
- Mise en œuvre de l'effarouchement par les victimes de la prédation : éleveurs et bergers, l'Etat a-t-il les moyens de sa politique ?
- Sur-administration des procédures avec deux niveaux et multiples autorisations à obtenir...pour avoir le simple droit de se défendre !

Dans ces conditions, notre colère reste intacte et nous avons décidé de boycotter la réunion de présentation organisée par le Préfet de Région jeudi 6 juin, pour dévoiler une feuille de route qui promet de n'être qu'un pis-aller donné du bout des doigts faute d'une véritable remise en cause de la politique mortifère de réintroduction des prédateurs dans nos territoires.

Coïncidence ou provocation de la part de l'Etat, rappelons que le 6 juin, deux de nos collègues seront auditionnés par la gendarmerie dans le cadre d'une enquête sur les conditions de réalisation d'une expertise de l'ONCFS à Saleix en 2018. Jeudi, notre place est aux côtés de nos collègues pour les soutenir !